

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 88 (1937)
Heft: 9-10

Artikel: La pyrale grise du mélèze (*Semasia diniana*, Guénée)
Autor: Badoux, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

88^m ANNÉE

SEPTEMBRE/OCTOBRE 1937

N° 9/10

Le vieil arole.

*Montez près des sommets, au flanc de l'alpe fière,
L'arole est encore là, sous le dôme du ciel;
Son port majestueux donne à la cime altière
Un cachet de grandeur à nul autre pareil.*

*Les plus forts ouragans ont mutilé ses branches;
Quand la foudre frappait le sommet du géant,
On entendait, tout près, gronder les avalanches,
Rouler mille débris dans le gouffre béant.*

*Au flanc des monts alpins, l'arbre joue un grand rôle,
Vrai rideau protecteur contre les éléments;
Et nos pensers s'en vont, bien loin, vers cet arole
Où chacun peut jouir des vrais enchantements.*

*Près de l'arole encor, la fleur peut nous sourire;
Si vous montez plus haut, la vie a disparu,
Le règne végétal, ici, n'a plus d'empire
Dans le chaos sans nom des rochers mis à nu.*

*Dans cette nuit des temps, dans cette nuit profonde,
Et sur les pics altiers, vierges de pas humains,
Les siècles ont coulé, rapides comme l'onde,
Tout parle de grandeur et nous joignons les mains!*

A. Bettens.

La pyrale grise du mélèze (*Semasia diniana*, Guénée).

Ses apparitions et dégâts dans la forêt suisse.

Les promeneurs et les touristes qui, cet été, ont parcouru les hautes vallées des Grisons et du Valais furent assurément fort surpris par la teinte extraordinaire que revêtaient grand nombre de leurs forêts de mélèze. A partir du mois de juin, celles-ci étaient de couleur brune, alors que normalement elles affichent une gaie teinte d'un vert clair.

Que s'était-il passé ? Se trouvait-on en présence d'un dégât causé par le gel, par la sécheresse, par le föhn, ou encore par le

feu ? Telles étaient les questions que se posaient quantité de personnes, peu au courant des particularités que l'on peut observer parfois dans la forêt de mélèze.

Plusieurs journaux quotidiens en ont entretenu leurs lecteurs. Et l'on a pu entendre, dans le public non initié, les explications et les suppositions les plus diverses — bien amusantes parfois — au sujet de la cause du phénomène.

En réalité, il s'agissait des dégâts causés par un insecte, soit par la chenille d'un lépidoptère : *la pyrale grise du mélèze* (*Semasia diniana*, Guénée), une vieille connaissance des forestiers de la haute montagne alpestre, en particulier de l'Engadine, où son apparition se répète à intervalles assez réguliers, depuis un temps immémorial, et où elle n'a cessé de causer de très graves dommages. Par la régularité de ses apparitions et l'étendue des territoires envahis, c'est probablement l'insecte qui, jusqu'ici, a causé le plus de mal à la forêt suisse. En effet, à l'inverse de la plupart des insectes ravageurs de nos arbres forestiers, qui se jettent de préférence sur les tiges malvenantes ou dépérissantes, la pyrale attaque toutes les tiges d'un peuplement, sans faire de différence entre leur état de santé.

Il vaut donc la peine de l'étudier de près et d'examiner quelques-unes des particularités de son apparition. Cela d'autant que malgré l'ancienneté de celle-ci et l'importance de ses ravages, les publications à son sujet sont, en somme, peu nombreuses, en particulier dans nos périodiques forestiers.

Avant toute chose, il convient de donner une brève description de l'insecte — que nous empruntons en partie au « Traité d'entomologie forestière », de M. Aug. Barbey — après quoi nous examinerons sa distribution en Europe, les particularités de ses apparitions, la nature de ses dégâts puis, enfin, les possibilités de le combattre.

Description de l'insecte.

Ce microlépidoptère se rattache à la famille des « tortricides ». Connu longtemps sous le nom scientifique de *Steganoptycha pinicolana*. Zll., les entomologistes, appliquant la loi de l'ancienneté, le désignent aujourd'hui sous celui de *Semasia diniana*, Guénée. C'est, en allemand, « der graue Lärchenwickler ».

Longueur : papillon étalé : 18—20 mm; chenille : 10—12 mm; chrysalide : 8 mm.

Le papillon a les ailes antérieures d'un gris clair brillant, avec dessins bruns et blancs, dont les formes varient suivant les individus. Les ailes postérieures sont d'un gris uniforme plus foncé sur les bords, avec franges de même teinte.

La chenille ne peut être confondue avec celle d'aucun autre ennemi du mélèze. Elle est, au début de son existence, d'un noir de suie, avec tête et nuque chitineuses et brillantes. Plus tard, son corps devient moins foncé et revêt une apparence verdâtre, avec une ligne noirâtre sur le dos et sur chacun des côtés. La face inférieure est d'un vert clair.

Le papillon vole et fait sa ponte en juillet ou août, suivant l'altitude et les conditions climatiques.

L'hivernage se fait à l'état d'œuf. Notons que nos connaissances à ce sujet sont de date récente. Jusque vers 1920, on ignorait encore sous quel état de l'insecte avait lieu cet hivernage : comme papillon ou comme œuf ? On reste stupéfait de constater qu'après une série de dégâts se répétant depuis plus d'un siècle, nos connaissances fussent encore si incomplètes. Un des maîtres de l'entomologie forestière, en Allemagne, affirmait que cet hivernage a lieu sous forme de papillon. Notre Institut de recherches forestières ayant cherché à élucider enfin la question, M. *W. Nägeli*, assistant, a pu, en 1928, prouver péremptoirement que cet hivernage a toujours lieu à l'état d'œuf. Pareille preuve fut fournie aussi, à peu près au même moment, par M. *H. Thomann*, entomologiste, à Coire. Ainsi, la question est enfin élucidée.

Ces deux chercheurs ont montré aussi que la ponte a lieu, à la fin d'août et au commencement de septembre, non pas « sur les faisceaux d'aiguilles », ainsi qu'on l'a admis longtemps, mais à la base des rameaux courts, sous des lichens. On ne l'a jamais constatée sur l'écorce nue des rameaux. Elle a lieu, dans la règle, par paquets de 3—6 œufs. Ceux-ci, de forme ovale, mesurent 0,6—0,7 mm de longueur.

La chenille apparaît en mai et s'installe dans les faisceaux d'aiguilles, sur les rameaux courts, qu'elle ronge les uns après les autres; elle les abandonne tissés de soie et remplis d'excréments. Durant cette période de dégâts, la chenille subit quatre mues.

La *période des ravages* dure de 3—4 semaines, après lesquelles la chenille se laisse choir à terre, le long d'un fil de soie, pour se chrysalider dans la couverture morte, parfois aussi dans les anfractuosités de l'écorce, au bas du fût. A ce moment, les massifs fortement infestés sont d'un parcours désagréable pour les hommes et les troupeaux, car les fils soyeux pendent en grand nombre des branches.

La durée de la nymphose est de 17—20 jours, celle du développement complet de l'insecte d'environ 40 jours.

Dans le prochain article, nous examinerons la distribution de la pyrale grise du mélèze en Europe et les particularités de ses apparitions en Suisse.

H. Badoux.

(A suivre.)

La processionnaire du pin dans les forêts du Tessin.

Le voyageur qui parcourt le Tessin, à la fin de l'automne, est frappé de constater souvent, sur la cime des pins sylvestres, des objets blancs, d'assez grandes dimensions. Ce sont les nids, d'aspect brillant sous les rayons du soleil, tissés par les chenilles de la *processionnaire du pin*, l'un des ennemis les plus redoutables des pins.

Nous devons à l'amabilité de M. l'inspecteur forestier cantonal *Eiselin* d'intéressantes indications sur sa fréquence, durant ces années dernières, dans le canton du Tessin. Il en ressort que ce ravageur existe aujourd'hui presque partout où se rencontre le pin; mais il est répandu surtout dans deux centres de distribution. L'un d'eux se trouve près de Moleno et Cresciano, dans le district de Riviera; le second près d'Anzonico, dans la Léventine. Nous avons visité ces deux centres d'infection et pensons intéresser les lecteurs du *Journal*, en relatant ici les observations faites à cette occasion. Il nous a paru indiqué de les faire précéder de quelques données générales sur le redoutable lépidoptère.

La processionnaire du pin (*Cnetocampa pityocampa* Schiff) appartient à la famille des thaumatopoides. Les dimensions des *papillons* sont les suivantes : mâle 12 mm (ailes étalées 30—35 mm); femelle 15 mm (ailes étalées 35—45 mm). Leur corps est jaunâtre, avec les segments bordés transversalement de bandes brunes. Les ailes antérieures sont d'un gris sale, avec deux taches transversales foncées presque parallèles. Les ailes postérieures sont blanches, chacune avec une petite tache gris foncé à leur angle postérieur. — Les œufs sont déposés autour d'une paire d'aiguilles, formant ainsi un manchon allongé, que l'insecte recouvre d'écailles, facilement visible. Les *chenilles* font plusieurs mues; leur longueur définitive varie de 2,5 à 3 cm. Elles possèdent 8 paires de pattes, dont 3 thoraciques, 4 abdominales